

Mesdames, Messieurs,

Dans le prolongement de l'adhésion de la Communauté de Communes des Vallées du Clain à notre organisme, nous sommes convenus, Adil et EPCI, de la mise en place de permanences mensuelles ; ces dernières se tiennent le troisième mercredi de chaque mois, de 14h00 à 16h00 dans les locaux de la Maison des Services de La Villedieu-du-Clain. S'agissant de l'heure de clôture de la permanence, nous veillerons bien entendu à faire preuve de souplesse.

La prochaine permanence se tiendra mercredi prochain, 15 novembre. Il est donc important que vous puissiez, avec tous les moyens dont vous disposez, en informer la population de votre commune (site internet, revue trimestrielle, affichage extérieur). Pour notre part cette information figure sur notre site internet et nous envoyons systématiquement un communiqué de presse au correspondant local.